

N°33

Été
2026

COVATI



magazine



**Terrain de football synthétique
intercommunal** P19

COMPRENDRE VOTRE
INTERCOMMUNALITÉ



TRANSFERT DES
ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES



FRANCE SERVICES
EN ITINÉRANCE



AFFAIRES GÉNÉRALES

- P4-5** - Comprendre votre intercommunalité
- P6-7** - Nouveau mandat : les délégués communautaires

FINANCES-BUDGET

- P8-9** - Budget 2026

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- P10** - Transfert des ZAE
- P11** - Ils se sont installés sur le territoire

ENFANCE-JEUNESSE

- P12** - Le service Enfance-Jeunesse en chiffres
- P13** - Accueils de loisirs : préparation de l'été
- P13** - Accueils de loisirs : une année sous le signe de l'héroïsme
- P14** - Former les éco-citoyens de demain
- P15** - L'accueil des jeunes enfants sur le territoire

ÉCOLE DE MUSIQUE

- P16** - Les 1 000 & une notes, plus qu'une école de musique
- P17** - Baby music et Baby cirque, des cours adaptés aux plus petits

SPORTS

- P18** - Piscine intercommunale
- P18** - Dispositif "Savoir nager"
- P18** - Sport dans les écoles
- P19** - Prévention routière
- P19** - Inauguration du terrain de football synthétique

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- P20-21** - Le service développement territorial
- P22** - Projets en cours & terminés

TOURISME

- P23** - Programmation estivale : un été riche en découvertes

ACTIONS SOCIALES

- P24** - Activités séniors
- P25** - L'évasion : Espace de Vie Sociale
- P26** - France Services en itinérance !
- P26** - Nouveau : Ludothèque à L'évasion et en itinérance

RESSOURCES HUMAINES

- P27** - Elles ont rejoint la Covati

AGENDA

- P28** - Sortir de juillet à décembre sur le territoire

Covati

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
www.covati.fr



COVATI
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALLÉES DE LA TILLE ET DE L'IGNON



Office de tourisme
des vallées de la
Tille et de l'Ignon

Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon

Place de la République
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 24 03
www.covati-tourisme.fr

Tourisme des Vallées Tille-Ignon

@tourismevalleestilleignon



L'épisode électoral qui a marqué le premier trimestre de l'année s'est achevé le 2 avril dernier, avec l'installation du nouveau conseil communautaire de la Covati.

Je tiens à féliciter les 23 maires nouvellement élus ou réélus, ainsi que les 189 conseillers municipaux engagés à leurs côtés.

Tous ont fait le choix de servir leur commune et ses habitants. Un choix exigeant, qui implique responsabilité, disponibilité et engagement quotidien, souvent au détriment de la vie personnelle.

La Covati sera à leurs côtés. Ensemble, nous continuerons à développer le territoire, améliorer le cadre de vie et renforcer la qualité des services proposés aux habitants.

C'est là tout le sens de notre intercommunalité : unir nos forces pour réussir ensemble ce qui serait difficile à accomplir individuellement. C'est aussi la mission que je me suis fixée dès ma réélection, le 2 avril, et la feuille de route que j'ai définie pour l'ensemble des services de la Covati.

Dans ce magazine, vous découvrirez toute l'étendue des compétences et des actions de votre intercommunalité : de l'accueil du jeune enfant à la lutte contre l'isolement des séniors, en passant par le développement économique et touristique, l'urbanisme ou le SPANC. Autant de domaines qui structurent et font vivre notre territoire au quotidien.

Ces politiques se traduisent très concrètement sur le terrain, à travers les équipements et services proposés aux habitants, à l'image du terrain de football synthétique, inauguré en mai. L'été en est également une belle illustration, avec la piscine intercommunale, les accueils de loisirs, les sentiers de randonnée, ou encore les visites commentées organisées par notre Office de tourisme.

Je vous souhaite un bel été dans les vallées de la Tille et de l'ignon.

Luc Baudry,
Président de la Covati



LA COVATI, VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

L'intercommunalité est un échelon administratif à part entière, au même titre que la région ou le département. Elle fait partie de l'organisation territoriale française au service des habitants. Pourtant, son fonctionnement reste encore souvent méconnu ou mal compris, alors même qu'il joue un rôle essentiel dans votre quotidien.

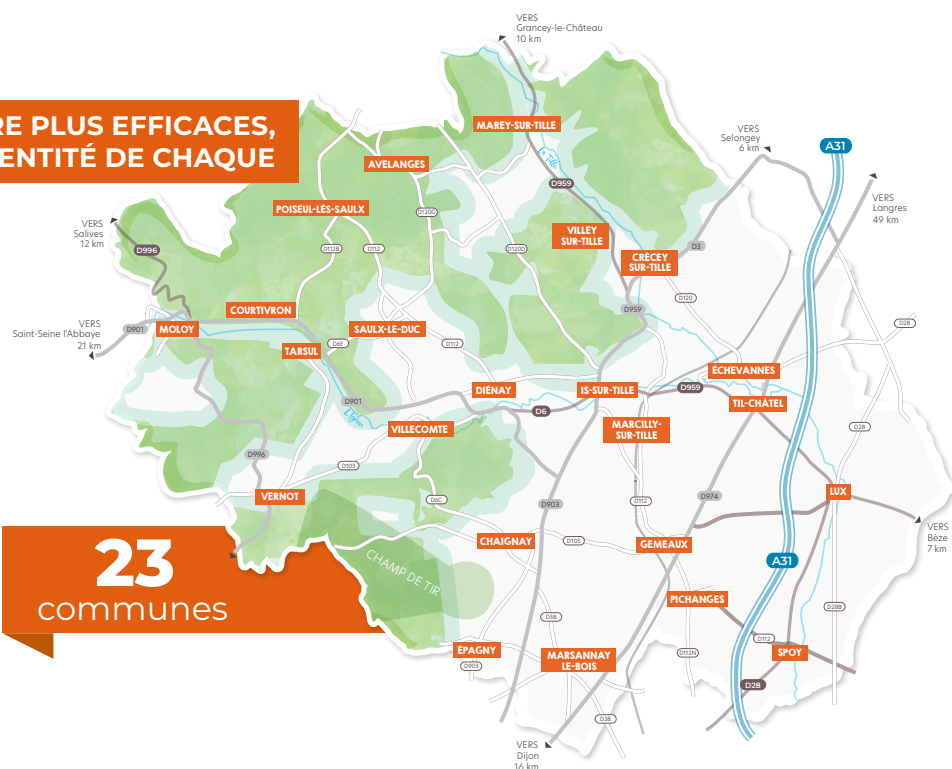
L'INTERCOMMUNALITÉ, CONCRÈTEMENT, C'EST QUOI ?

Depuis 2017, l'ensemble du territoire français est organisé en intercommunalités. **L'intercommunalité est un espace de solidarité entre plusieurs communes.** Ensemble, elles mettent en commun leurs moyens pour construire et porter des projets utiles à l'ensemble du territoire.

Ce fonctionnement repose sur 5 grands principes :

- **MUTUALISER**
les moyens pour être plus efficaces
- **PORTER**
des projets à l'échelle du territoire
- **ASSURER**
une solidarité financière entre communes
- **GARANTIR**
l'égalité d'accès aux services publics
- **PRÉSERVER**
l'équilibre entre les communes, petites ou grandes

Autrement dit :
AGIR ENSEMBLE POUR ÊTRE PLUS EFFICACES, TOUT EN RESPECTANT L'IDENTITÉ DE CHAQUE COMMUNE.



23
communes

DES COMPÉTENCES AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

La Covati agit dans de nombreux domaines. Il n'est pas utile d'en dresser une liste exhaustive, mais il est important d'identifier celles qui touchent directement votre quotidien :



Développement économique et gestion des zones d'activités



Politique locale du commerce
Soutien financier à l'union commerciale notamment



Développement du tourisme
Office de tourisme, sentiers de randonnée, Fête de la Truffe...



Collecte et traitement des déchets via le SMOM



Gestion des équipements sportifs communautaires

Piscine intercommunale, piste d'athlétisme, stade du réveil, terrain de football synthétique



Environnement et transition énergétique



Voirie communautaire



Urbanisme
Instruction des autorisations



Assainissement non collectif
SPANC



Nouvelles technologies de l'information et de la communication
Faciliter l'accès de la population aux services de communication



France Services
Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien



Restauration scolaire



Petite enfance
Crèches, micro-crèches, Relais Petite Enfance



Enfance et jeunesse
Accueils périscolaires et extrascolaires, Secteur Jeunes



Actions sociales
Accompagnement des plus défavorisés, actions collectives en direction des familles et des seniors, maintien à domicile



Culture
École de musique "Les 1 000 & une notes"

L'INTERCOMMUNALITÉ : UNE GOUVERNANCE REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



44
Élus



23
Communes

Il est composé de 44 élus représentant les 23 communes de l'intercommunalité. Il définit les grandes orientations et vote les projets. Il se réunit environ tous les deux mois et ses séances sont ouvertes au public.



Sylvain Reberol
Avelanges



Gilles Biancone
Chaigny



Luc Baudry
Courtivron



Annick Previtali
Crécey-sur-Tille



Pascal Tatigny
Diény



Michel Boirin
Échevannes



Jean-Denis Staiger
Épagny



Fabrice Baudras
Gemeaux



François Dupin
Gemeaux



Pascale Poinson
Gemeaux



Thierry Darphin
Is-sur-Tille



Christine Soldati
Is-sur-Tille



Thierry Mortier
Is-sur-Tille



Martine Kaiser
Is-sur-Tille



Jérémie Déhée
Is-sur-Tille



Édith Smet
Is-sur-Tille



Alain Lhomme
Is-sur-Tille



Cécile Staiger
Is-sur-Tille



Jérôme Connan
Is-sur-Tille



Agnès Vauthrin
Is-sur-Tille



Sébastien Gotte
Is-sur-Tille



Emma Troussard
Is-sur-Tille



Stéphane Pernot
Is-sur-Tille



Nicolas Bachotet
Lux



Daniel Lavevre
Marcilly-sur-Tille



Edmond Pereira
Marcilly-sur-Tille



Coralie Taranchon
Marcilly-sur-Tille



Christophe Lambolez
Marcilly-sur-Tille



Christelle Poupon
Marcilly-sur-Tille



Christian Bailleul
Marey-sur-Tille



Christophe Monot
Marsannay-le-Bois



Alexandrine Fresse
Marsannay-le-Bois



Florian Paquet
Moloy



Jean-Luc Pomi
Pichanges



Éric Royer
Poiseul-lès-Saulx



Francis Perderiset
Saulx-le-Duc



Sébastien Chignardet
Spoy



Fabien Buntz
Tarsul



Benoît Tisserand
Til-Châtel



Émilie Coelho
Til-Châtel



Francis Fischer
Til-Châtel



Jean-Marc Bard
Vernot



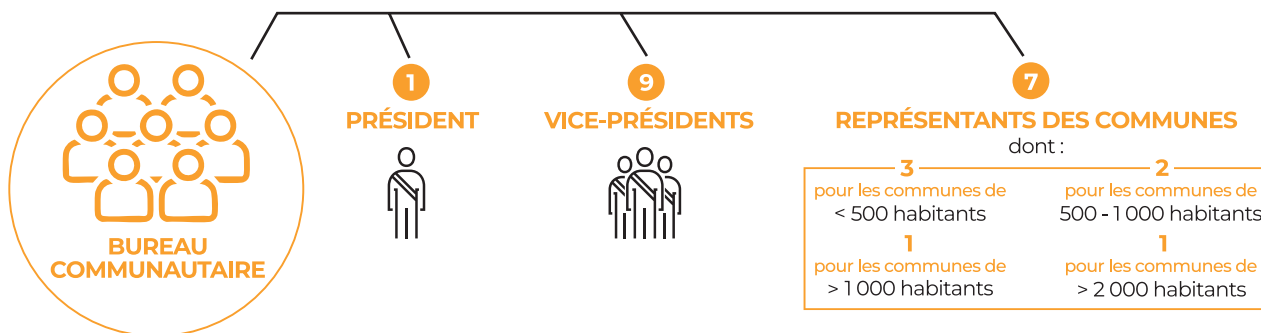
Olivier Royer
Villecomte



Xavier Uhl
Villey-sur-Tille

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

C'est l'instance restreinte qui prépare et coordonne les décisions du conseil communautaire en regroupant le président, les vice-présidents et certains membres délégués, élus parmi les délégués communautaire. Il est composé selon la répartition suivante :



Cette composition permet de garantir une vision équilibrée du territoire qui préserve les intérêts des villages et de la ville-centre, Is-sur-Tille.

LES VICE-PRÉSIDENTS & CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Luc Baudry
Président de la Covati



Christophe Monot
Vice-président
Finances, transfert
de compétences
et mutualisation



Jean-Denis Staiger
Vice-président
Travaux, infrastructures et
matériel communautaire



Francis Perderiset
Vice-président
Affaires sociales,
solidarités et
personnes âgées



Thierry Darphin
Vice-président
Aménagement du
territoire, PLUi, SCOT
et urbanisme



Florian Paquet
Vice-président
SPANC, GEMAPI
et déchets



Christian Bailleul
Vice-président
Enfance-jeunesse,
restauration scolaire
et CTG



Gilles Biancone
Vice-président
Sport et vie
associative



Daniel Lavevre
Vice-président
Culture et école
de musique



Edmond Pereira
Vice-président
Développement
économique, emploi
et tourisme



Michel Boirin
Conseiller délégué
Ressources Humaines
et relations sociales



Cécile Staiger
Conseillère déléguée
Petite enfance



François Dupin
Conseiller délégué
Organisation des mobilités
et de l'aérodrome

BUDGET 2026

En 2026, **les collectivités locales sont une nouvelle fois mises à contribution par l'État** qui sollicite un effort d'environ 4,6 milliards d'euros dans le cadre du projet de loi de finances. La Covati n'échappe pas à cette dynamique et doit, comme l'ensemble des territoires, **faire face à des contraintes financières accrues**, accentuées par la hausse de charges incompressibles. Votés le 26 février 2026, le budget principal et les budgets annexes de la Covati restent équilibrés, mais ils s'inscrivent dans un contexte nettement plus contraint que lors des exercices précédents :

| | Dépenses de fonctionnement | Dépenses d'investissement | TOTAL |
|--|----------------------------|---------------------------|------------------------|
| Budget principal | 9 607 405,08 € | 4 775 971,09 € | 14 383 376,17 € |
| SPANC | 49 161 € | 750 € | 49 911 € |
| Parc d'activités Seuil de Bourgogne | 716 275,90 € | 673 759,28 € | 1 390 035,18 € |
| Office de tourisme | 94 742 € | 2 889,69 € | 97 631,69 € |
| TOTAL dépenses | 10 467 583,98 € | 5 453 370,06 € | 15 920 954,04 € |
| TOTAL recettes | 10 613 098,80 € | 5 455 931,10 € | 16 069 029,90 € |
| Solde budgétaire | 145 514,82 € | 2 561,04 € | 148 075,86 € |

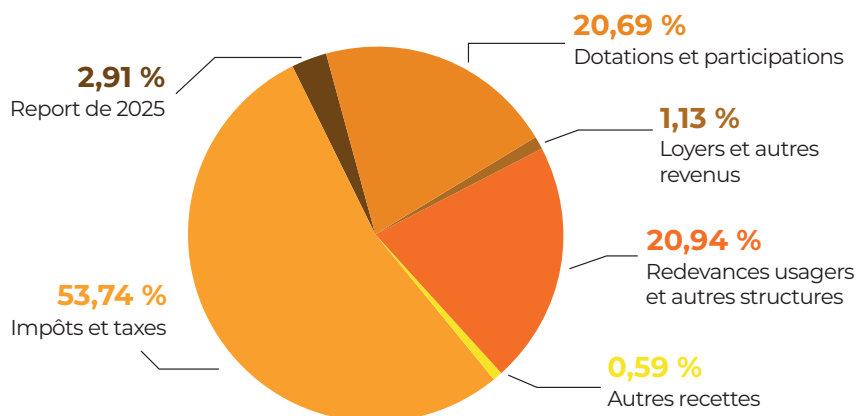
Le solde budgétaire total 2026 est de 148 075,86 € (contre 518 377,30 € au budget 2025). Cette évolution s'explique principalement par une augmentation des dépenses, notamment en matière d'investissements et de services publics, ainsi que par des recettes qui progressent moins rapidement.

Concrètement, **la collectivité a fait le choix de maintenir un haut niveau de services et de poursuivre ses projets**, ce qui mobilise davantage de ressources. Cette situation ne traduit pas une dégradation financière, mais plutôt un effort accru pour répondre aux besoins du territoire.

| Catégorie de service | Quelles dépenses ? | | Comment sont-elles financées ? | | |
|---|----------------------|---|--------------------------------|-----------------|-----------------------------|
| | Montant des dépenses | Part du service dans les dépenses totales | Redevances des usagers | Autres recettes | Reste à charge de la Covati |
| Fonctionnement interne et patrimoine | 1 750 212 € | 22,80 % | 1,68 % | 38,64 % | 59,68 % |
| Petite enfance / Enfance-Jeunesse | 2 898 997 € | 37,77 % | 35,26 % | 23,92 % | 40,82 % |
| Economie, tourisme | 238 610,26 € | 3,11 % | 10,56 % | 50,56 % | 38,88 % |
| Actions sociales | 445 108 € | 5,80 % | 1,39 % | 30,82 % | 67,78 % |
| Aménagement et préservation du territoire* | 1 705 539 € | 22,22 % | - | 79,23 % | 20,77 % |
| Sports | 268 361 € | 3,50 % | 17,14 % | 2,56 % | 80,30 % |
| Culture, musique | 367 911 € | 4,79 % | 23,51 % | 23,08 % | 53,41 % |
| *(Urbanisme, environnement, voirie, rivières, ordures ménagères) | | TOTAL | 15,84 % | 39,58 % | 44,35 % |

La majorité des dépenses de services se concentre sur trois grands domaines : l'Enfance-Jeunesse, l'aménagement du territoire, le fonctionnement interne et le patrimoine. Le budget finance ainsi en priorité des services concrets, utiles au quotidien et essentiels au fonctionnement du territoire. La compétence Enfance-Jeunesse constitue à elle seule le premier poste de dépenses avec 37,77 % des crédits. Au total, ces trois principaux blocs représentent 82,80 % des dépenses présentées. Par ailleurs, une part importante de ces dépenses, soit 44,35 %, reste directement à la charge de la Covati. Cela signifie concrètement que **les habitants bénéficient de nombreux services dont le coût réel est en grande partie pris en charge par la collectivité.**

Répartition des recettes de fonctionnement



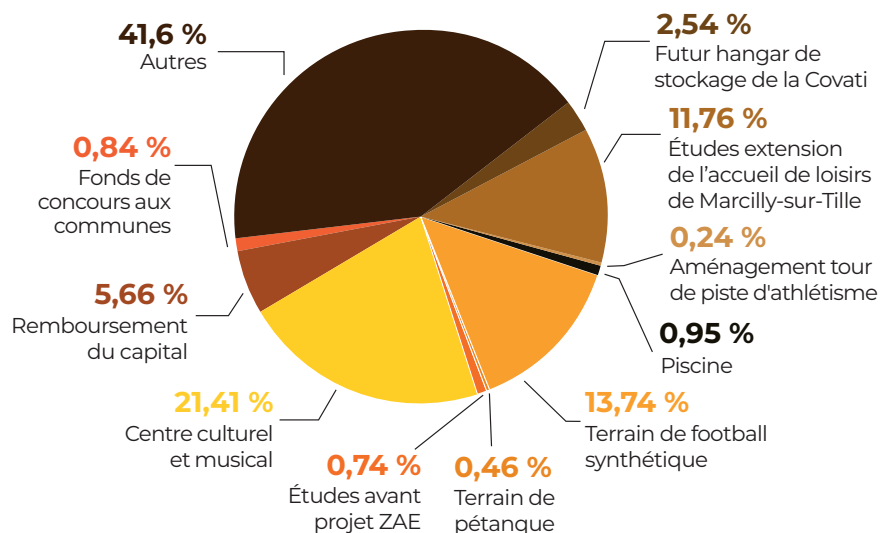
Ainsi, malgré ce contexte, la Covati fait le choix de **maintenir un service public de qualité** et de ne pas faire peser ces contraintes sur les habitants, notamment en n'augmentant pas les taux d'imposition, ce qui implique des choix de gestion de plus en plus exigeants.

En 2026, les impôts et taxes représentent 53,74 % des recettes de la Covati, contre 48,88 % en 2025. Cette évolution pourrait donner l'impression d'une hausse de la fiscalité, mais il n'en est rien : **les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année.**

En réalité, cette évolution s'explique par une baisse globale des recettes de 8,71 %. En 2025, celles-ci étaient exceptionnellement élevées grâce à la vente d'un terrain dans la zone d'activité économique de Til-Châtel. **En 2026, le budget revient simplement à la normale.** Résultat : la part des impôts paraît plus importante, non pas parce qu'ils augmentent, mais parce que les recettes exceptionnelles disparaissent.

Répartition des investissements

Les investissements évoluent naturellement d'une année sur l'autre, au rythme des projets qui se lancent, avancent ou s'achèvent. En 2026, la Covati consacre 4 775 971 € à ses dépenses d'investissement, soit une légère hausse de 6 % par rapport à 2025. L'année est marquée par plusieurs projets structurants pour le territoire.



Le principal concerne la création du **futur Centre culturel et musical**, qui représente à lui seul 1 022 630 €, soit 21,41 % des investissements. La finalisation de l'aménagement du **terrain de football synthétique** mobilise également 656 104 € (13,74 %). Enfin, la poursuite de **l'extension de l'accueil de loisirs de Marcilly-sur-Tille** représente 11,76 % des dépenses. Ces projets illustrent la volonté de la collectivité d'investir utilement, au service des habitants et du développement du territoire.

Christophe Monot
Vice-président en charge des finances,
du transfert de compétences
et de la mutualisation





TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE !

Jusqu'à présent, la Covati, compétente en matière de développement économique, et les communes concernées avaient mis en place un partenariat afin d'assurer la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE).

Grâce à ce fonctionnement, les communes accueillant une zone d'activités pouvaient poursuivre la commercialisation des terrains dont elles disposaient et réaliser les aménagements nécessaires, notamment les voiries et les réseaux. **La gestion de ces zones restait donc principalement communale.** Seules les zones d'activités de Til-Châtel (sortie d'autoroute et de l'aérodrome) étaient directement gérées par la Covati, qui en détenait la maîtrise foncière.

Lors du Conseil communautaire du 25 septembre 2025, la Covati a adopté une définition claire des Zones d'Activités Économiques. Cette démarche a permis d'**identifier cinq zones appelées à être transférées à l'intercommunalité** :

- ZAE Les Chevrières à Gemeaux
- ZAE La Rochotte à Is-sur-Tille
- ZAE Les Champs Bezançon à Is-sur-Tille
- ZAE Les Champs Blancs à Marcilly-sur-Tille
- ZAE Rupt des Gouttes à Lux

Depuis, la Covati et les communes concernées ont engagé un travail commun afin de définir les modalités financières et patrimoniales de ce transfert, dans le respect des intérêts de chacun. Certaines zones poursuivent encore leur commercialisation ou nécessitent la finalisation de travaux d'aménagement. Dans cette perspective, **la Covati a lancé plusieurs études préalables** afin d'évaluer les travaux restant à réaliser pour achever l'aménagement de certaines zones.

À terme, la gestion intercommunale des ZAE permettra à la Covati d'exercer pleinement sa compétence en matière de développement économique. Un enjeu essentiel pour soutenir l'emploi local, favoriser l'installation de nouvelles entreprises et renforcer l'attractivité du territoire au bénéfice de nos entreprises et de tous les habitants.

2017

**Prise de compétence :
gestion déléguée aux
communes**
(sauf ZAE de Til-Châtel,
propriété Covati)

2025

**identification de 5
zones transférables**

2026

**Lancement des
études et évaluation
des travaux à réaliser**



ILS SE SONT INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE...

Cap Car

22 rue de la Rochotte

21120 Is-sur-Tille

06 32 75 18 33

jordan.arino.agent@capcar.fr



Jordan Arino accompagne les particuliers dans la vente de leur véhicule au sein du réseau Cap Car. Travaillant seul, il offre un suivi personnalisé, son rôle est exclusivement de faciliter les démarches des particuliers.

Pompes funèbres

Marbrerie de la Tille

10 rue François Mitterrand

21120 Is-sur-Tille

03 80 75 00 71

marbreriedelatille@hotmail.com



Les Pompes Funèbres Marbrerie de la Tille accompagnent les familles dans l'organisation complète d'obsèques, de la cérémonie aux contrats. Ils proposent également la vente d'articles en boutique ainsi que la conception et l'entretien de monuments funéraires.

L'instant fleuri

38B rue d'Aval

21120 Til-Châtel

06 08 10 26 71

instantfleuri21@gmail.com



Julie Boucher vous accueille dans sa boutique pour vous proposer une large gamme de fleurs et de créations originales au quotidien. Elle met également son talent à votre service pour réaliser des compositions sur mesure lors de vos événements, tels que les mariages, baptêmes ou cérémonies de deuil.

Lydie et ses ateliers

Secteur Is-sur-Tille

06 33 94 46 03



Lydie propose des animations ludiques et des ateliers créatifs encadrés pour tous les âges, à partir de 5 ans. Idéal pour animer des anniversaires ou autres événements. Déplacement dans un rayon de 30 km autour d'Is-sur-Tille.

Damodar tattoo

22 rue de la Rochotte

21120 Is-sur-Tille

07 11 16 53 68

damodartattoo@gmail.com



Jean-Charles David propose des tatouages artistiques inspirés par la nature, avec une prédilection pour les motifs floraux, ornementaux et animaliers. Son parcours dans les soins énergétiques et la peinture lui permet d'offrir à ses clients une expérience unique, personnalisée et créative.

La Mésange Pédagogique

Psychopédagogue

22 rue de la Rochotte

21120 Is-sur-Tille

06 15 66 26 45

murielle.cazzoli@free.fr



Le cabinet de Murielle Cazzoli croise psychologie et pédagogie pour aider les jeunes à surmonter leurs difficultés scolaires. À travers un suivi individuel bienveillant, elle met en place des mécanismes de réussite pour renforcer la confiance en soi et optimiser les capacités d'apprentissage.

Côté Couleur Création

11 rue Dominique-Ancemot

21120 Is-sur-Tille

06 79 40 30 55

lerougelenoir@hotmail.fr



Boutique de loisirs créatifs qui propose essentiellement des fils et de la petite mercerie tout en mettant en avant des marques françaises.

REPRISE D'ENSEIGNE...



Audioprothésiste SoluSons

Le Pavillon de l'audition, situé au 1 rue Laignelet à Is-sur-Tille, devient SoluSons.

Contact : 03 80 95 54 21



Boutique Vagabond(e)

Lili boutique, située au 4 place de la République à Is-sur-Tille, devient Vagabond(e).

Contact : 03 80 95 02 93





LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

L'Enfance Jeunesse est un service non obligatoire que la Covati a choisi de proposer et de maintenir aux familles de son territoire, afin de le rendre plus attractif et agréable à vivre.

Chaque jour, nos agents accueillent, accompagnent, rassurent, stimulent et éveillent les enfants au sein de nos accueils de loisirs. L'accueil périscolaire correspond aux temps du matin et du soir, avant et après l'école, ainsi qu'au temps du repas. L'accueil extrascolaire concerne les mercredis et les vacances scolaires.



2025 EN CHIFFRES :

87 Agents de terrain

121 338 Repas servis



1 150 Enfants inscrits
(pour 1 066 familles du territoire)

103 392 h D'accueil
extrascolaire

9 accueils périscolaires
2 accueils de loisirs

Atelier l'hôpital des doudous



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : DANS LES COULISSES DE LA PRÉPARATION DE L'ÉTÉ

L'ensemble des actrices et acteurs qui interviendront cet été dans les accueils de Marsannay-le-Bois et d'Is-sur-Tille se sont rassemblés fin avril pour l'un des temps forts de la préparation de l'été.

L'objectif de cette journée collective : se donner des lignes directrices communes, afin d'harmoniser les pratiques d'accueil et de rendre les actions et animations cohérentes entre elles.

Pour cela, les équipes ont partagé différents temps de formation, de sensibilisation, d'échanges de pratiques et de programmation, sous forme d'ateliers, en groupe.

Deux types de thématiques ont été abordées :

- **Les thématiques du quotidien**, telles que les besoins des enfants, l'organisation des journées, les activités, la réglementation...
- **Des thématiques d'actualité**, telles que « le vivre-ensemble » ou « les violences sexistes et sexuelles »

Ces groupes d'ateliers mêlaient les agent·es d'entretien, de restauration et d'animation (permanents et saisonniers), afin de favoriser la cohésion et d'enrichir les réflexions grâce à la diversité des points de vue.

Un temps pédaogo-ludique a été mis en place, avec le concours de Cécile Peres, animatrice du CLUC (Centre Ludique d'Utilité Collective), notamment autour de la communication bienveillante, de la gestion des conflits et des émotions, de l'inclusion, de l'intelligence collective, des règles communes, ainsi que du respect de l'environnement et de l'espace partagé.

Cette journée a également été l'occasion pour les équipes de rencontrer leur nouveau vice-président.

Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil. Tout au long de l'année, nos équipes travaillent tant sur le fond que sur la forme afin de proposer des expériences toujours plus riches et porteuses de sens pour vos enfants.



DES SÉJOURS ET STAGES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Une équipe d'animatrices et d'animateurs motivée par ces expériences riches et intenses que représentent les séjours et stages, travaille depuis janvier sur les « aventures » à proposer cet été. Ce groupe de réflexion a, dans un premier temps, défini des lignes directrices communes, puis a progressivement construit et affiné les différents projets.

UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'HÉROÏSME

Cette année, les héros sont à l'honneur dans nos accueils périscolaires et extrascolaires.

Nos équipes d'animateurs souhaitent montrer aux enfants qu'il n'est pas nécessaire d'être un super-héros pour agir de façon héroïque. Cette thématique se décline sous des formes diverses et variées : réalisation d'une bande dessinée, exploration de mythes et légendes, ou encore identification des héros du quotidien à travers la rencontre avec des professionnels. Dans ce cadre, de nombreuses actions sont proposées tout au long de l'année, dont une sortie incontournable : la visite de la caserne des pompiers... qui rencontre toujours un grand succès auprès des plus jeunes !

Nous avons souhaité associer les parents volontaires à notre démarche en leur proposant de venir présenter leurs métiers aux enfants. Au centre de loisirs de la Covati, à Is-sur-Tille, les enfants ont ainsi participé à des ateliers immersifs pour explorer et comprendre les métiers du soin. Encadrés par deux mamans professionnelles de santé, ainsi que par les animateurs et les jeunes du Secteur Jeunes, ils ont vécu une expérience à la fois ludique et rassurante, au cours de laquelle ils ont découvert le rôle du radiologue, de l'infirmier, de l'urgentiste, du médecin généraliste, du kinésithérapeute, du psychologue, de l'ophtalmologue et du cardiologue. Une animation qui aura permis aux enfants de se familiariser avec le monde des secours de manière ludique et pédagogique, de dédramatiser les situations d'urgence... et pourquoi pas, de créer des vocations !



RESTAURATION SCOLAIRE : FORMER LES ÉCO-CITOYENS DE DEMAIN !

De nombreux partenaires interviennent aux côtés de la Covati pour faire de la restauration scolaire un temps éducatif et convivial. Ces partenariats permettent d'enrichir l'expérience de la pause méridienne, qui devient bien plus qu'un simple repas.



Animation SHCB "Les 5 sens"

— SHCB : PLUS QU'UN PRESTATAIRE, UN VÉRITABLE PARTENARIAT —

Nos 9 sites de restauration scolaire sont animés tout au long de l'année par des activités ludiques et pédagogiques, proposées par notre prestataire SHCB.

Animation Les 5 sens : Cette animation permet aux enfants d'explorer leurs cinq sens de manière ludique et positive, en lien avec leurs émotions. Elle favorise les échanges autour du fonctionnement de chaque sens et met en avant la notion de plaisir dans l'alimentation : le goût, la vue, l'odorat, l'ouïe et le toucher.

La campagne Fraich'Force : Cette campagne s'appuie sur des personnages fictifs de fruits et légumes frais, Frutti et Veggi. Elle vise à mieux faire connaître les fruits et légumes frais, donner envie de les découvrir et de les apprécier à travers des expériences ludiques et pédagogiques et encourager leur consommation et leur intégration au quotidien dans l'alimentation des enfants.

DE LA FERME À L'ASSIETTE : ÉCHANGES AVEC NOS PRODUCTEURS LOCAUX !

Pour compléter les temps d'animation proposés par SHCB, nous emmenons également les enfants à la rencontre de producteurs locaux afin de découvrir le circuit court, de la production à la transformation. Ils repartent ensuite avec des produits du territoire, qu'ils utilisent pour cuisiner et partager ensemble des goûters équilibrés. Ces animations prennent différentes formes : quiz, loto des odeurs, dégustations, jeux de cartes, memory, affiches, décorations de salle, remise de goodies ou encore supports explicatifs. Elles sont encadrées par des professionnels de la restauration collective (diététicien, cuisinier) ainsi que par les producteurs locaux. Ces rencontres permettent de sensibiliser les enfants aux fruits et légumes de saison, aux produits locaux, mais aussi à l'importance du plaisir de manger. Elles contribuent ainsi à leur faire prendre conscience que l'alimentation est un véritable levier de bien-être physique et moral.

SMOM : FORMER LES FUTURS ÉCO-CITOYENS

Nos éco-citoyens de demain ne pourraient le devenir pleinement sans l'intervention et la sensibilisation du SMOM au tri sélectif, ainsi qu'à l'utilisation des composteurs dans nos restaurants scolaires. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de protection de l'environnement.

Christian Bailleul
Vice-président en charge
de l'Enfance-jeunesse,
la restauration scolaire et la CTG





L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS SUR LE TERRITOIRE

UN SERVICE AU CŒUR DU TERRITOIRE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public de proximité dédié à la petite enfance. Gratuit et ouvert à tous, il s'adresse aux parents, futurs parents, assistantes maternelles et futures assistantes maternelles, assistants familiaux.

Véritable lieu d'information et de rencontre, il aide les familles dans leur recherche de modes d'accueil et simplifie les démarches grâce à un interlocuteur unique (guichet unique). Il accompagne aussi les professionnels de l'accueil individuel.

Implanté à Is-sur-Tille, le RPE rayonne sur l'ensemble du territoire de la Covati et propose des animations itinérantes dans plusieurs communes. Il s'inscrit dans une politique globale en faveur de la petite enfance, en lien avec les partenaires institutionnels tels que le Conseil départemental, la Caisse d'Allocations Familiales et les acteurs locaux.

L'accueil des jeunes enfants est une priorité portée de longue date par les élus. Bien avant que la loi ne renforce les obligations des collectivités en la matière, la Covati a fait le choix d'agir et de développer une offre structurée de modes de garde. Cette volonté politique s'est traduite par la création et le renforcement de plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant, afin de répondre concrètement aux besoins des familles et de faciliter leur quotidien.

La Covati dispose aujourd'hui d'un panel diversifié de modes d'accueil :



1 Crèche intercommunale de 45 places à Is-sur-Tille



3 Micro-crèches de 10 à 12 places



Un réseau d'assistants maternels

Cette diversité permet des solutions d'accueil régulières, occasionnelles ou d'urgence, au plus près des familles.

UN PROJET ÉDUCATIF AU SERVICE DES ENFANTS

Les structures d'accueil du jeune enfant ont été réparties sur l'ensemble du territoire de la Covati afin de rester au plus près des familles. Cette organisation de proximité permet de proposer des solutions de garde accessibles, quel que soit le lieu de résidence, et de répondre au mieux aux besoins du quotidien. Par ailleurs, l'offre est complétée par des structures privées partenaires, telles qu'une micro-crèche implantée à Marsannay-le-Bois, contribuant à renforcer la capacité d'accueil globale. Les EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) de la Covati, gérés par la Fédération ADMR de Côte-d'Or, proposent un accueil de qualité inscrit dans une démarche éducative. Les équipes accompagnent le développement, l'autonomie et l'éveil des enfants à travers des projets pédagogiques adaptés. En lien avec la Caf et le Conseil départemental, ces structures garantissent un cadre d'accueil sécurisé, conforme aux exigences réglementaires.

Cécile Staiger
Conseillère déléguée en charge de la petite enfance





LES 1 000 & UNE NOTES, PLUS QU'UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

ET SI L'ÉCOLE DE MUSIQUE ÉTAIT AUSSI UN LIEU DE SCÈNE... ET DE PISTE ?

Au sein de l'école de musique, le théâtre et le cirque occupent une place à part entière dans le parcours artistique proposé. Deux disciplines complémentaires qui permettent aux élèves d'explorer d'autres formes d'expression, par le corps, la voix et l'imaginaire.

En théâtre, chacun apprend à s'exprimer, à prendre confiance et à jouer avec les émotions à travers des improvisations, des textes et des mises en situation. En cirque, les élèves affinent leur agilité, leur sens de l'équilibre et leur réactivité grâce à la manipulation d'accessoires, aux parcours dynamiques et au travail corporel.

Dans les deux cas, l'approche reste la même : progresser à son rythme, expérimenter, oser, et surtout prendre plaisir à pratiquer. Ces disciplines offrent un espace d'expression riche, où l'on apprend autant sur soi que sur les autres.

Le théâtre et le cirque témoignent de la richesse du projet artistique porté par la Covati. Bien plus qu'une école de musique, c'est un lieu d'expression ouvert à tous, où chacun peut trouver sa place... sur scène comme sur la piste. Une invitation à découvrir, essayer et se laisser surprendre.

REMISE DES DIPLÔMES : CÉLÉBRER LES PARCOURS ET L'ENGAGEMENT

La remise des diplômes constitue chaque année un moment fort de l'école de musique. Cette cérémonie récompense le travail, la persévérance et l'investissement des élèves tout au long de leur parcours artistique.

Pour les élèves, recevoir leur diplôme est l'aboutissement d'un chemin parfois exigeant, jalonné de répétitions, d'apprentissages techniques, de doutes mais aussi de nombreuses réussites. C'est également une reconnaissance officielle de leur investissement et de leur engagement artistique, quel que soit leur projet futur : poursuite d'études, pratique amateur ou simple plaisir de continuer à créer.

Cette cérémonie est aussi un temps de partage et de convivialité. Familles, enseignants et équipes pédagogiques se retrouvent pour célébrer ensemble les progrès accomplis.

À travers cet événement, la Covati réaffirme sa mission : accompagner chaque élève dans son développement artistique et personnel, en valorisant l'engagement, la rigueur et le plaisir de la pratique.

QUAND LA MUSIQUE COMMENCE TOUT PETIT : LE SUCCÈS DES COURS BABY MUSIC

Les cours Baby Music, instaurés en 2025, ont rencontré un vif succès, confirmant l'intérêt grandissant des familles pour l'éveil artistique dès le plus jeune âge. Destinés aux tout-petits à partir de 4 ans, ces ateliers proposent une première approche de la musique à travers le jeu, le mouvement et l'écoute.

Dans un cadre rassurant et ludique, les enfants découvrent sons, rythmes et instruments, souvent accompagnés de leurs parents. Ces moments privilégiés favorisent l'éveil musical, tout en développant la motricité, l'attention et le lien social.

Le succès de ces cours repose sur une pédagogie respectueuse du rythme de chaque enfant. Ici, pas de performance, mais le plaisir d'explorer et de ressentir. Rires, gestes spontanés et curiosité font de chaque séance un moment vivant et joyeux.



NOUVEAUTÉ : BABY CIRQUE

L'école de musique ouvre une nouvelle classe Baby Cirque pour les enfants de 4 et 5 ans.

Au programme : découverte des arts du cirque à travers des activités ludiques adaptées à leur âge. Manipulation d'objets, jeux d'équilibre et parcours permettent de développer coordination, réflexes et aisance corporelle.

Portés par l'imaginaire, les enfants explorent, expérimentent et gagnent en confiance, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Avec les cours baby, la Covati confirme sa volonté de semer les graines de la musique et du cirque dès le plus jeune âge. Une belle manière d'accompagner les enfants dans leurs premières découvertes.



Baby Music

Infos et inscriptions :

03 80 95 72 50 ou ecoledemusique@covati.fr

Daniel Lavevre
Vice-président en charge
de l'école de musique
et de la culture





PISCINE INTERCOMMUNALE

615 Enfants ont bénéficié des ateliers savoir-nager
Cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème})



Située sur la commune d'Is-sur-Tille, la piscine intercommunale est une piscine de plein air, ouverte pendant la saison estivale.

Elle comprend un grand bassin de natation (25 x 12,5 m, profondeur de 1,3 à 3,8 m), un petit bassin (12,5 x 12,5 m, profondeur de 0,8 à 1,2 m) ainsi qu'une pataugeoire. Une pelouse entoure les bassins, offrant des aires de repos agréables. Le port du maillot de bain est obligatoire.

Tout vêtement de substitution (short, bermuda, jean, etc.) est interdit.

Pendant la saison, des leçons de natation et des cours d'aquagym sont proposés.

Renseignements : 07 43 36 15 88 - piscine@covati.fr

Plus d'infos :



DISPOSITIF "SAVOIR NAGER" : UN ENJEU DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION

La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités de l'État en matière de prévention. Un ensemble d'actions, à la fois réglementaires et pédagogiques, a été défini afin que le plus grand nombre d'élèves apprenne à nager en toute sécurité.

L'enseignement du «savoir-nager» s'inscrit dans les programmes d'éducation physique et sportive et accompagne les élèves tout au long de leur scolarité.

Depuis 2019, la piscine intercommunale accueille chaque année environ 700 élèves des cycles 3 (CM1, CM2 et 6^e) dans le cadre scolaire. Encadrés par leurs enseignants et sous la surveillance de maîtres-nageurs sauveteurs, ils bénéficient d'environ 5 à 7 séances par an, réparties en plusieurs cycles de natation. Les transports entre les établissements et la piscine sont pris en charge par la Covati.

Au-delà de l'apprentissage sportif, il s'agit d'un véritable enjeu de sécurité : en France, la noyade reste l'une des premières causes de décès accidentel chez les enfants. Apprendre à nager, c'est acquérir un réflexe essentiel et une compétence de vie, utile partout où l'eau est présente.

Chaque année, ce dispositif permet à des centaines d'enfants du territoire de gagner en autonomie dans l'eau - et à leurs familles de gagner en sérénité. Une action concrète qui illustre pleinement le rôle de la Covati au service de ses habitants.

SPORT DANS LES ÉCOLES

La Covati co-organise des interventions sportives dans et avec les écoles élémentaires de son territoire, en accord avec l'Éducation nationale. Ces interventions ont pour objectifs de promouvoir l'activité physique et sportive auprès des enfants du territoire, mais aussi d'assister les enseignants dans l'organisation des séances physiques et sportives à l'école.



10 Écoles



20410 Classes
Élèves



6 Activités sportives différentes



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Prévention routière - École de Lux

Sensibiliser dès le plus jeune âge, c'est poser les bases d'une mobilité plus sûre pour tous ! Pour y contribuer, la Covati a formé son Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) à l'outil pédagogique Mobilipass en 2023, afin de proposer aux écoles du territoire un dispositif dédié à la prévention routière. Mis à disposition de nos 23 communes, ce dispositif permet d'organiser une journée complète, à la fois ludique et éducative, comprenant une partie théorique pour acquérir les bons réflexes et une mise en pratique à vélo sur piste, encadrée par notre ASVP et notre éducateur sportif. L'an dernier, 205 enfants ont ainsi participé à cette journée de prévention routière. Un programme plébiscité par les enfants comme par les enseignants !

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

Le terrain synthétique de football intercommunal a été inauguré le 23 mai 2026, en présence de nombreux élus et partenaires institutionnels : représentants de l'État, du Conseil régional, du Département, du Pays Seine-et-Tilles, ainsi que des sénateurs et du député. Étaient également présents les représentants de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté et du District de Côte-d'Or de football. Ce projet, lancé il y a une dizaine d'années, illustre un long cheminement collectif qui aboutit aujourd'hui à un équipement moderne et ambitieux. **La Covati a fait le choix d'un terrain synthétique de dernière génération**, pensé pour limiter son impact environnemental tout en garantissant une excellente qualité de jeu. Ce revêtement innovant ne comporte ni couche de souplesse ni matériaux de remplissage.



Sa performance repose sur une densité très élevée d'environ un million de brins par m², assurant la stabilité des fibres et un confort optimal pour les joueurs. **Cet équipement s'inscrit pleinement dans une politique sportive volontariste**, qui fait du sport un élément central du projet de territoire. Au-delà de la pratique sportive, il contribue à l'attractivité du territoire et à la qualité de vie des habitants.

Gilles Biancone
Vice-président en charge
du sport et de la vie associative





LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Au travers de son service développement territorial, **la Covati agit chaque jour de façon très concrète pour les habitants.**

Ces services reposent sur des équipes engagées, présentes chaque jour sur le terrain.

Une fuite à réparer à la micro-crèche le matin, un contrôle d'assainissement en milieu de journée, un suivi de chantier l'après-midi... les interventions s'enchaînent et se diversifient au fil des besoins du territoire.

Pour répondre à ces besoins, une équipe de **8 agents techniques polyvalents** intervient avec réactivité sur des missions très variées.



ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : UN SUIVI ESSENTIEL POUR VOTRE HABITATION

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle les installations individuelles (fosse toutes eaux, filtres à sable, microstations...).

Ces contrôles permettent de vérifier que les installations sont complètes, conformes et sans danger pour l'environnement ou la santé.

À l'issue de la visite, un rapport est établi. Il est obligatoire en cas de vente du bien.

Les installations existantes font également l'objet d'un contrôle périodique, au minimum tous les 10 ans.



ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES INONDATIONS : AGIR À LONG TERME

La Covati est engagée dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Elle s'appuie pour cela sur deux syndicats de rivières reconnus : le SITIV et le SITNA, en charge de la gestion des cours d'eau.

Elle pilote également des actions de prévention des inondations sur le territoire.

Plus largement, la Covati intervient aussi dans :

- la gestion des déchets (via le SMOM)
- le développement des énergies renouvelables

Florian Paquet
Vice-président en charge
du SPANC, de la GEMAPI
et des déchets





URBANISME : VOS PROJETS ACCOMPAGNÉS PAS À PAS

Vous avez un projet de travaux (toiture, extension, piscine...) et vous avez déposé un permis de construire ou une déclaration préalable en mairie ?

Lorsque votre commune dispose d'un document d'urbanisme (PLU ou carte communale), votre dossier est transmis pour instruction au service Autorisation du Droit des Sols de la Covati.

Ce service intervient pour les 12 communes du territoire concernées : Chaignay, Diénay, Épagny, Gemeaux, Is-sur-Tille, Lux, Marcilly-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Saulx-le-Duc, Spoy, Til-Châtel et Villecomte. Au quotidien, des agents spécialisés analysent chaque dossier avec rigueur : conformité aux règles d'urbanisme, complétude des pièces, respect des normes en vigueur...

Leur mission : éclairer la décision du maire et sécuriser votre projet.

Pour vos démarches en ligne et plus de détails :

Guichet unique de l'urbanisme



VOIRIE : ENTRETENIR ET SÉCURISER LES ROUTES

Entre routes communales, départementales ou nationales, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver.

La Covati gère environ **40 km de voirie intercommunale**, désormais identifiés par une signalisation spécifique mise en place depuis 2025.

Ses équipes assurent l'entretien général, les réparations et le marquage au sol, afin de garantir la sécurité et la qualité des déplacements.



DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DE TOUS

La Covati construit, entretient et fait vivre au quotidien de nombreux équipements essentiels à la vie du territoire : micro-crèches, accueils de loisirs, restaurants scolaires, équipements sportifs (piscine, stade, terrain synthétique), école de musique, office de tourisme, espace de coworking, aéroport...

Au total, cela représente **26 sites répartis sur le territoire**, qui participent, jour après jour, à la qualité de vie des habitants.

Thierry Darphin
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, du PLUi, du SCOT et de l'urbanisme





EXTENSION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MARCILLY-SUR-TILLE

Bonne nouvelle pour les familles ! Les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'accueil de loisirs de Marcilly-sur-Tille ont débuté.

L'actuelle salle de restauration, d'une surface de 112 m², va être entièrement repensée. Une partie sera transformée en salle polyvalente de 72 m², rénoverée du sol au plafond.

Les 40 m² restants seront reliés à l'extension, permettant de créer une grande salle d'activité et de restauration de 121 m². Ce nouvel espace disposera d'une entrée indépendante côté maternelle ainsi que de sanitaires adaptés aux plus petits. Il permettra l'accueil des enfants de maternelle et de primaire pendant les temps périscolaires (matin, midi et soir) dans des conditions optimales.

Des travaux organisés pour limiter les perturbations :

Le chantier a débuté en avril 2026 pour une durée d'environ 9 mois. Afin de préserver le bon fonctionnement de l'établissement, les travaux sont réalisés de manière à limiter leur impact sur les enfants et les équipes pendant les périodes scolaires.

FIN DES TRAVAUX POUR LA GRANDE CRÈCHE BRIN D'ÉVEIL D'IS-SUR-TILLE



Après deux années de travaux, réalisés principalement pendant les périodes de fermeture afin de limiter les perturbations, la rénovation est aujourd'hui achevée.

Climatisation des salles d'activité, remplacement des chaudières, réfection des peintures et des sols, remplacement des stores extérieurs, installation d'un éclairage LED avec variateurs, amélioration de l'acoustique... L'ensemble des interventions a permis de moderniser le bâtiment en profondeur. Ces travaux ont été pensés pour renforcer le confort, le bien-être et la qualité d'accueil des enfants au quotidien.

Jean-Denis Staiger

Vice-président en charge des travaux,
des infrastructures et du
matériel communautaire





UN ÉTÉ 2026 RICHE EN DÉCOUVERTES GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE NOS BÉNÉVOLES ET PARTENAIRES !

Pour cette nouvelle saison estivale, l'Office de Tourisme propose un programme d'animations encore plus riche, rendu possible grâce à la mobilisation précieuse de nombreux bénévoles, associations et partenaires du territoire.

Tout au long de l'été, plusieurs rendez-vous incontournables reviennent du lundi au jeudi, invitant habitants et visiteurs à (re)découvrir les richesses locales :

- **Lundi** : visites commentées de l'orgue d'Is-sur-Tille
- **Mardi** : découverte de l'église de Gemeaux
- **Mercredi** : initiations au jeu de quilles
- **Jeudi** : visites guidées de la ville d'Is-sur-Tille

Nouveauté 2026

La visite commentée de l'église de Marey-sur-Tille viendra compléter ce programme les vendredis 24 juillet et 21 août. Cette découverte sera animée par Jean-Marc Belin, qui rejoint avec enthousiasme notre équipe de guides bénévoles aux côtés de René Perrat et Jean Voisin. Leur engagement, ainsi que celui de nombreuses associations partenaires, permet de valoriser avec passion le patrimoine remarquable de notre territoire.



Les amoureux de nature ne seront pas en reste : le 10 juillet, une nouvelle sortie nature, organisée par l'Office de Tourisme, en partenariat avec le Club Sciences et Nature et la LPO, proposera une immersion à la découverte des libellules aux pertes de la Venelle, à Lux.

Enfin, plusieurs partenaires locaux ouvriront également leurs portes pour partager leurs savoir-faire et faire vivre des expériences authentiques :

- **Atelier Art'Is. Florie Minot, céramiste. Is-sur-Tille** : 11 juillet
- **Carrières d'Is-sur-Tille** : 25 juillet
- **Atelier Fa-Sol. Til-Châtel** : 7 août
- **Cueillette du houblon. Lux** : 5 septembre

À travers cette programmation variée, l'Office de Tourisme souhaite mettre en lumière les talents, les passions et les richesses qui font la fierté de notre territoire. Un grand merci à tous les bénévoles et partenaires qui contribuent, chaque année, à faire de l'été un moment de partage et de découvertes.

Edmond Pereira
Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et du tourisme





Atelier "Papotage, Tricotage et Partage" à l'Évasion

ACTIVITÉS SÉNIORS

La Covati, par le biais de son service Actions sociales, propose **de nombreuses actions à destination des seniors** : portage de repas, visites de bénévoles auprès des personnes isolées, ateliers cuisine, activités variées... autant d'initiatives destinées à rompre l'isolement et à améliorer la qualité de vie des personnes retraitées. **Ces actions contribuent à maintenir le lien social et à favoriser le bien-être au quotidien.**

Depuis le début de l'année, les seniors ont été invités à participer à un large panel d'activités culturelles, de découverte et de partage. Ils ont ainsi pu profiter de la visite du musée de la Vie Bourguignonne et du musée de l'Électricité, découvrir les saveurs dijonnaises, tester leurs connaissances de façon ludique au Quiz Boxing de Dijon, ou encore résoudre une enquête interactive proposée par la bibliothèque de Marcilly-sur-Tille. Une conférence sur la cybersécurité, animée par notre conseiller numérique Cédric Charles, et une sortie au Quillier d'Is-sur-Tille ont également enrichi le programme.

BAL DES SÉNIORS

La **deuxième édition** du bal des seniors s'est tenue le dimanche 29 mars à la salle communautaire. Organisé par un petit groupe de seniors du territoire, cet après-midi festif et convivial a permis à nos sémillants aînés de se retrouver sur la piste de danse au rythme de l'accordéon de Gérard Lazzaroni. Les seniors ont également pleinement pris part à l'organisation de l'événement, en assurant la buvette et en préparant des crêpes à destination des danseurs. Un bel après-midi de partage, de musique et de bonne humeur.

— UNE NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LES SÉNIORS À L'ÉVASION —

Depuis janvier, deux mardis après-midi par mois, de 14 h 30 à 16 h, L'Évasion s'anime au rythme d'un nouveau rendez-vous dédié aux seniors. Autour d'un café et de quelques viennoiseries préparées par les participants eux-mêmes, chacun peut venir partager un moment simple et convivial : tricoter, discuter, jouer à des jeux de société ou simplement profiter de la compagnie des autres.

Baptisé « Papotage, Tricotage et Partage », ce temps d'échange rencontre un véritable succès. De plus en plus de participants s'y retrouvent, et il est désormais attendu avec enthousiasme par les seniors !

L'ÉVASION, ESPACE DE VIE SOCIALE : UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE PROJETS PARTAGÉS



Le Service Actions Sociales poursuit ses **actions à destination des familles**.

Depuis le mois de janvier, de nombreuses activités ont été mises en place. Parmi elles, des ateliers créatifs (proposés pour certains sous forme d'activités intergénérationnelles), des temps de préparation et de dégustation du goûter, ainsi qu'un après-midi festif co-animé avec Escale 21, ayant réuni plus de cinquante participants. Une soirée au quiller a permis à une quinzaine de participants de (re)découvrir ce jeu traditionnel durant les vacances de printemps.

Des **ateliers réservés aux parents** ont également été proposés, tels qu'un échange autour de la transition CM2 / collège, animé par la Maison des Adolescents et des Parents de Côte-d'Or.

Suite au succès de l'**atelier d'initiation à la langue des signes** mis en place en 2025, un stage de chansigne (interprétation de chansons en langue des signes) a vu le jour en 2026. Un projet de pérennisation de cet atelier est actuellement à l'étude pour l'année scolaire 2026-2027.

Les **cercles mamans** sont toujours proposés une fois par mois. D'autres ateliers, destinés aux parents ou ouverts aux familles, seront organisés d'ici la fin de l'année scolaire ainsi que durant la période estivale.



CARNAVAL

Pour la troisième année consécutive, le service Actions sociales a organisé une fête de Carnaval pour les familles du territoire. Cette année, un partenariat a été mis en place avec l'Espace Carnot de la ville d'Is-sur-Tille afin de proposer une plus large gamme d'activités aux participants.

Le mercredi 18 février, malgré la pluie et l'annulation du traditionnel défilé dans les rues d'Is-sur-Tille, plus de **200 participants** ont profité de divers ateliers proposés au sein de l'Espace Carnot, avant de rejoindre la salle des Capucins pour des jeux musicaux, un défilé de costumes et des démonstrations d'arts du cirque. En fin d'après-midi, petits et grands se sont retrouvés sur l'Esplanade des Capucins afin d'assister à la mise à feu de la mascotte du Carnaval, réalisée en amont par les familles de l'Espace de vie sociale L'évasion.



FRANCE SERVICES EN ITINÉRANCE : LE SERVICE PUBLIC AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

France Services vient désormais à la rencontre des usagers à bord du bus numérique de la Covati.

Service gratuit et sans rendez-vous, France Services accompagne les habitants dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien : santé, retraite, emploi, fiscalité ou démarches en ligne. Installé au 4 rue Jean Moulin à Is-sur-Tille depuis janvier 2025, il se déploie désormais sur le territoire grâce à des permanences itinérantes.

Pourquoi ce choix ? Pour rendre le service accessible au plus grand nombre, notamment aux personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement : personnes âgées, habitants isolés, citoyens sans moyen de transport... autant de situations où l'accès aux services publics peut devenir compliqué.

Au-delà de l'aspect pratique, ce dispositif remet l'humain au cœur de l'accompagnement. Il permet de recréer du lien, de rassurer et de redonner confiance à des publics parfois éloignés des services publics ou du numérique. Avec ces permanences de proximité, le service public vient directement à vous : plus accessible, plus humain et plus proche des besoins de chacun.

LUDOTHÈQUE

Animée par le CLUC

Jeux, convivialité et partage
pour tous les âges !

Depuis début mars, la Covati accueille la ludothèque du CLUC, au sein de l'Espace de Vie Sociale L'évasion.

Des permanences régulières sont mises en place afin de permettre à chacun de profiter d'un espace convivial dédié au jeu. Petits et grands peuvent ainsi se retrouver les mercredis toute la journée ainsi que les samedis matin pour découvrir une large sélection de jeux de société, partager des moments en famille ou entre amis, et bénéficier des conseils avisés de l'animatrice. Mais l'initiative ne s'arrête pas là. Dans le cadre du partenariat entre la Covati et le CLUC, et afin de rendre le jeu accessible au plus grand nombre, la ludothèque viendra au plus près de chez vous, à compter du mois de mai, avec une formule itinérante. Cette formule permettra d'aller à la rencontre des habitants sur différentes communes.

De mai à juillet, vous serez accueillis :

- à la **bibliothèque de Marcilly-sur-Tille**, les samedis 30 mai, 20 juin et 18 juillet, de 10 h à 12 h 30
- à la **salle des fêtes de Marey-sur-Tille**, les mercredis 13 mai, 10 juin et 8 juillet, de 14 h 30 à 16 h 30

Cette itinérance vise à créer du lien social, encourager les échanges intergénérationnels et faire découvrir le plaisir du jeu dans des lieux de proximité.

Que vous soyez joueur occasionnel ou passionné, curieux ou habitué, ces nouveaux rendez-vous sont une invitation à venir jouer, partager et s'amuser ensemble !

Francis Perderiset

Vice-président en charge des
affaires sociales, de la solidarité
et des personnes âgées



ELLES ONT REJOINT LA COVATI



Nina Cartaut

DU RENFORT POUR L'ÉQUIPE DES SECRÉTAIRES GÉNÉRALES DE MAIRIE

Nina Cartaut est venue renforcer l'équipe des secrétaires générales de mairie au mois de février. Ce poste lui est familier, puisqu'elle a exercé les fonctions de secrétaire de mairie pendant 11 ans dans le canton de Mirebeau-sur-Bèze. Elle a ensuite enrichi son parcours en occupant, durant 4 ans, le poste de directrice du CCAS de Chevigny-Saint-Sauveur, où elle a pu développer ses compétences en gestion et en coordination. Forte de ces expériences, Nina exerce désormais ses missions au sein des communes de Diénay et Spoy.



Sandrine Marichez

INTÉGRATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION

Sandrine Marichez a rejoint la Covati début février pour reprendre le poste de Conseillère en Prévention, laissé vacant suite au départ d'Irène Berthot, en janvier.

Elle bénéficie d'un parcours professionnel riche et varié, lui apportant une ouverture et une curiosité précieuses pour ce poste. Elle a notamment été cheffe du pôle familial et social de Genlis, est formatrice au CNFPT et dirige également sa propre entreprise de formation.

Sandrine a débuté ses fonctions à temps partiel, à hauteur de 20 %. Son temps de travail augmentera de façon progressive, à partir de 2027, le temps d'ajuster ses autres engagements professionnels.

UN NOUVEAU VISAGE À L'ACCUEIL DE LA COVATI

Aline Garcia a rejoint la Covati début janvier en tant qu'agent d'accueil à temps partiel. Elle remplace Carine Février à l'accueil de la Covati, les lundis, les mercredis et les vendredis matin.

Ce recrutement permet d'absorber la hausse d'activité de l'école de musique et de dégager du temps pour le secrétariat de celle-ci.

Nous leur souhaitons à toutes trois pleine réussite dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.



Aline Garcia

Michel Boirin
Conseiller délégué en charge
des Ressources Humaines
et des Relations Sociales





Agenda



Retrouvez l'agenda à jour
sur notre site internet
www.covati.fr

JUILLET

Vendredi 3, Is-sur-Tille

Concert

Samedi 4, Is-sur-Tille

Soirée piscine

Vendredi 10, Is-sur-Tille

Concert

Vendredi 10, Lux

Sortie nature

Samedi 11, Is-sur-Tille

Découverte des savoir-faire locaux

Lundi 13, Marcilly-sur-Tille

Festivités, bal et feu d'artifice

Lundi 13, Is-sur-Tille

Défilé, bal et feu d'artifice

Vendredi 17, Is-sur-Tille

Concert

Vendredi 24, Is-sur-Tille

Concert

Samedi 25, Is-sur-Tille

Découverte des savoir-faire locaux

Samedi 25, Mology

Marché gourmand

Vendredi 31, Is-sur-Tille

Marché nocturne

AOÛT

Dimanche 2, Marey-sur-Tille

Vide-grenier

15 & 16, Is-sur-Tille

Championnat de France d'auto-cross
et sprint-car

Vendredi 21, Is-sur-Tille

Concert

Vendredi 28, Is-sur-Tille

Concert

SEPTEMBRE

Vendredi 4, Is-sur-Tille

Marché nocturne

Samedi 5, Is-sur-Tille

Forum des associations

Samedi 5, Til-Châtel

Concours de pétanque

Vendredi 11, Is-sur-Tille

Concert

Dimanche 13, Marcilly-sur-Tille

Vide-grenier

Samedi 19, Is-sur-Tille

Théâtre

19 & 20, Is-sur-Tille

Journées du patrimoine

Samedi 26, Til-Châtel

Soirée dansante

Dimanche 27, Marcilly-sur-Tille

Spectacle Arts et Scènes

OCTOBRE

2 & 3, Is-sur-Tille

Octobre rose

Samedi 3, Crécey-sur-Tille

Sortie nature

Dimanche 4, Marcilly-sur-Tille

Vide dressing

Mercredi 7, Is-sur-Tille

Semaine bleue (séniors)

Samedi 10, Is-sur-Tille

Bourse aux jouets

Dimanche 11, Marcilly-sur-Tille

Bike & Run

Samedi 17, Is-sur-Tille

Fête de la Truffe et des Papilles

Dimanche 18, Is-sur-Tille

Halloween aux Mauritaines

Mardi 20, Marcilly-sur-Tille

Spectacle

24 & 25, Is-sur-Tille

Exposition mycologique

31 & 1^{er}, Is-sur-Tille

Salon du bien-être et lithothérapie

NOVEMBRE

Samedi 7, Marey-sur-Tille

Marché gourmand

Samedi 7, Is-sur-Tille

Salon familles

Samedi 14, Is-sur-Tille

Loto

Dimanche 15, Marcilly-sur-Tille

Bourse aux jouets

Mercredi 18, Is-sur-Tille

Conférence SHTI

Samedi 21, Marcilly-sur-Tille

Pièce de théâtre

Samedi 28, Is-sur-Tille

Loto

Dimanche 29, Marcilly-sur-Tille

Pièce de théâtre

DÉCEMBRE

Dimanche 6, Marcilly-sur-Tille

Pièce de théâtre

Dimanche 6, Is-sur-Tille

Marché de Noël

Samedi 12, Marcilly-sur-Tille

Marché de Noël

Dimanche 13, Is-sur-Tille

Noël aux Mauritaines

Samedi 19, Marcilly-sur-Tille

Repas de Noël

Dimanche 20, Is-sur-Tille

Marché des terroirs spécial Noël



Suivez nos idées de
sorties sur notre page
Facebook :
Tourisme des vallées
Tille-Ignon